

# L'Événement Précis

"Le triomphe de la vérité"

Quotidien béninois d'analyses, d'investigations et de publicités  
 Siège : Mènonin en face du collège Martin Luther King 09 BP 355 Cotonou Tél. 97 08 53 89 / 66 34 14 55  
 E-mail : levenementprecis1@gmail.com / Site Web : www.levenementprecis.com

19<sup>ème</sup> année 500 F CFA  
 Parution n°2964 du Lundi 26 Mai 2025

**RENFORCEMENT DES LIENS ÉCONOMIQUES**

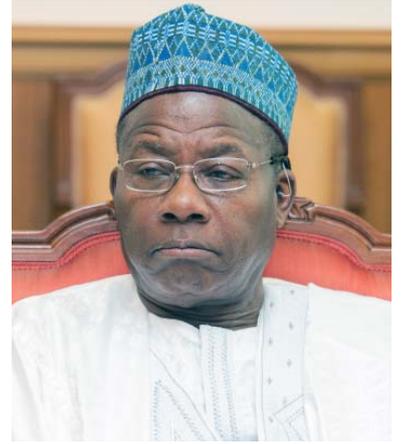
**Le président de la CCI-Bénin Arnould Akakpo chez l'Ambassadrice de France**



**ABSENCE DE L'EX-PARTI ARC-EN-CIEL DES PARTIS POLITIQUES AYANT UNE EXISTENCE LÉGALE**

# Le Prd disparaît, Houngbédji se prépare au vent de 2026

Pages 4 et 5



**Des milliers de fanions pour accueillir le leader des Tchoco-Tchoco à Porto-Novo**

**AUDIT DU FICHIER ÉLECTORAL**

« Aucun bras de fer avec Jean-Baptiste Elias », dément le ministre de la justice



Page 3

**FÊTE DES MÈRES**

Vlavanou honore les mamans du Bénin

Page 5

**LE MINISTRE CONSEILLER JACQUES AYADJI**

« La mouvance remportera les élections de 2026 »

« Le bilan est là. Le Bénin se transforme dans le bon sens. », affirme Jacques Ayadji

Page 3



**5<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION ISHOKAN OMO YORUBA DU BÉNIN**

Pobè célèbre l'union et l'identité Yoruba



Page 7

**OBSEQUES DE L'EX-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

La diplomatie Béninoise rend hommage à Yves Edgard Monnou

Page 8

**WILFRIED L. HOUNGBÉDJI, PORTE-PAROLE ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU GOUVERNEMENT**



« Il n'y aura pas de désordre aux élections de 2026 »  
 (Le seuil des 20% est un défi pour toutes les formations politiques, selon lui)

Page 2

**75<sup>ÈME</sup> SESSION PLÉNIÈRE ORDINAIRE**

Les Evêques soucieux de la précarité, du terrorisme et des élections de 2026

Page 6

WILFRIED L. HOUNGÉDJI, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

## « Il n'y aura pas de place pour le désordre aux élections de 2026 »

A la faveur d'une rencontre avec les médias le vendredi 23 mai 2025, le porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Hounghédji a rassuré que le gouvernement travaille à garantir la sécurité à tous les citoyens pour les élections à venir.

**Alban TCHALLA** ✍

« Tous les fauteurs de trouble qui qu'ils soient devront être prêts à répondre de leur forfait devant les instances compétentes. Dans l'entendement du gouvernement, il n'y aura pas place pour le désordre parce que nous avons le devoir de garantir la sécurité à nos compatriotes et la paix ». C'est en ces termes que le porte-parole du gouvernement, Wilfried Hounghédji s'est exprimé pour prévenir les éventuels auteurs des violences dans le cadre des prochaines élections. Il poursuit que « les lois sont faites pour être appliquées. A l'épreuve, on peut, au fil du temps, observer que bon tel aspect ou tel autre aspect mériterait d'être actualisé, d'être amélioré ou d'être édulcoré. Pour l'instant, les lois qui existent ce sont les lois qui existent et ce sont elles qui vont être d'application à l'occasion des élections ». Pour Wilfried Hounghédji, la contestation ne grandit pas tout en reconnaissant que la pédagogie possible a été faite autour des vertus de ce code, qu'il s'agisse du seuil de représentation, d'éligibilité pour avoir les sièges ou qu'il s'agisse du parrainage. « Que l'on ait des craintes quant à sa capacité

à atteindre le seuil, c'est un autre débat et puis j'ai déjà dit pour faire court et simple, il y a quand même dans le pays un parti qui de tout temps, nous a dit et soutenu qu'il était le plus grand parti du Bénin, quand on a mis des seuils à ce niveau-là : 20 % par circonscription électorale législative, en principe s'il y a un seul parti qui devrait s'en réjouir, c'est celui qui a toujours dit : « Je suis le plus grand parti je suis le plus fort », soutient-il. Wilfried Hounghédji trouve que ce code pose un défi uniforme à tous les partis. « Ils ont le même défi : travailler à obtenir au moins 20 % des suffrages dans chacune des 24 circonscriptions. La loi est la même pour tout le monde. Nous appelons tous les partis à travailler, à grandir seul ou à convaincre d'autres de se mettre avec eux pour être plus fort », martèle le porte-parole.

### La polémique de l'exclusion ?

Wilfried Hounghédji est revenu sur la polémique de l'exclusion. « Personne n'est exclue des élections », va-t-il préciser en ajoutant qu'« il faut le vouloir et il faut remplir les conditions ». Car l'opposition dispose, de son point de vue, du nombre de parrains néces-



Le porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Hounghédji

saires pour présenter un duo de candidat. « Si l'opposition veut prendre part au scrutin présidentiel de 2026, rien ne l'empêche. Par rapport aux législatives qui auraient lieu avant la présidentielle, le seul défi pour le parti d'opposition comme pour les partis de la majorité qui existent déjà qui pour certains sont représentés

à l'assemblée, pour d'autres non, c'est d'avoir les candidats dans toutes les circonscriptions, d'avoir les pièces à jour et d'enlever au moins 20 % des suffrages et là encore c'est par la loi. Ce n'est pas le gouvernement qui empêche un parti de se présenter et de travailler pour avoir les 20 % », a-t-il souligné.

Parlant de l'apaisement, Wilfried Hounghédji estime que ça dépend des acteurs. « Le gouvernement joue sa partition. Le rôle du gouvernement, ce sera d'assurer la sécurité du pays, la sécurité aux électeurs et aux candidats et le gouvernement s'emploiera à le faire comme toujours » rassure-t-il.

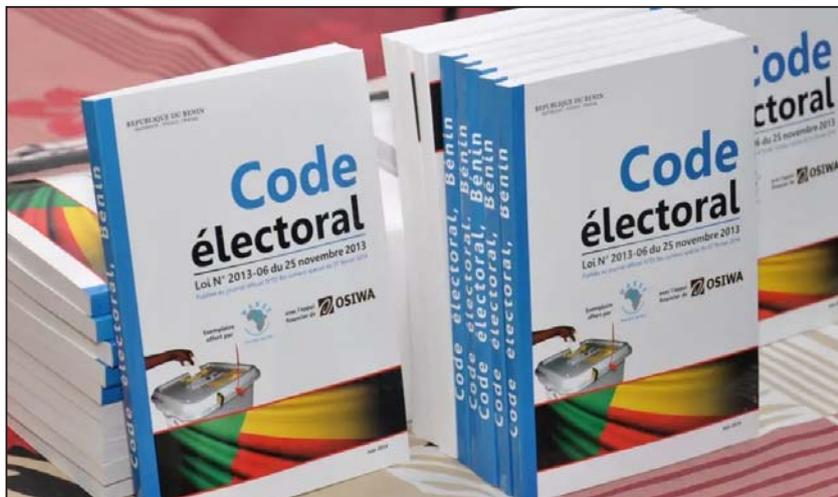
WILFRIED HOUNGÉDJI SUR LE CODE ÉLECTORAL

## « Le seuil des 20% est un défi pour toutes les formations politiques »

**Augustin HESSOU** ✍

Le porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Hounghédji, a réagi à l'appel d'une frange de l'opposition, qui réclame la relecture du Code électoral en amont des élections générales de 2026. Il fait savoir que l'opposition dispose du nombre de députés (parrains) nécessaires pour présenter un duo de candidats à l'élection présidentielle de 2026. À moins d'un an des élections générales de 2026, l'opposition s'exprime en faveur d'une révision du Code électoral. C'est notamment le cas du principal parti d'opposition, Les Démocrates, qui considèrent le code comme excluant. Ils soulignent le seuil d'éligibilité de 20 % et proposent d'étendre le système de parrainage aux conseillers communaux.

Lors d'une rencontre avec les médias le vendredi 23 mai



2025, Wilfried Hounghédji a éclairci la position du gouvernement. « Remplir les conditions pour la présidentielle, c'est d'avoir un duo de candidats et de bénéficier du parrainage nécessaire. À date,

l'opposition représentée au Parlement dispose du nombre de parrains nécessaires pour présenter un duo de candidats à l'élection présidentielle de 2026 », a-t-il déclaré. Pour lui, rien n'empêche l'opposition

de participer à ce scrutin présidentiel si elle en a véritablement la volonté.

Concernant les législatives prévues pour janvier prochain, Wilfried Hounghédji considère que le seuil d'éli-

gibilité de 20 % pour obtenir un siège représente un défi pour toutes les formations politiques au Bénin. Plutôt que de demander un assouplissement des conditions, l'opposition devrait, selon lui, se concentrer sur un travail de terrain accru pour rallier de nouveaux compatriotes à sa cause. Par ailleurs, le porte-parole a souligné que, du côté du gouvernement, toutes les mesures nécessaires ont été mises en place pour assurer que ces élections, qui seront les dernières sous Patrice Talon, se déroulent dans des conditions optimales. « Dans l'entendement du gouvernement, il n'y aura pas de place pour le désordre, parce que nous avons le devoir de garantir la sécurité à nos compatriotes et la paix à notre pays. Pour l'instant, les lois qui existent, ce sont celles qui vont être d'application pour les élections », a-t-il souligné.

JACQUES AYADJI, MINISTRE CONSEILLER AUX INFRASTRUCTURES

## « La mouvance remportera les élections de 2026 » (« Le bilan est là. Le Bénin se transforme dans le bon sens. », affirme Jacques Ayadji)

Alban TCHALLA ✍

Invité de l'émission "Zone Franche" sur CANAL3 ce dimanche 25 mai 2025, le ministre Conseiller aux infrastructures, à la gouvernance locale et au cadre de vie, Jacques Ayadji a fait savoir qu'il sera sur tous les fronts pour veiller à ce que les chantiers ouverts puissent connaître leur réalisation. « Je serai sur tous les fronts où ça ne va pas parce que nous avons l'ambition d'avoir 100% comme bilan », a-t-il dit avant de promettre que « tous les chantiers seront livrés ». A la question des journalistes qui ont évoqué les routes Djougou, Péhunco, Kérou, Banikoara et Kota, Kouandé, Péhunco, il a rassuré que tout est en chantier. Dans son intervention, Jacques Ayadji a expliqué que le poste de ministre conseiller qu'il occupe est un poste politique quand bien même, il ne fait pas campagne en allant sur le terrain. « Nous sommes en train de défendre un bilan. Après avoir assez fait, le Chef de l'Etat a mis autour de lui une équipe de cadres pour aller mettre la lumière sur les choses qui sont réalisées », souligne l'invité de CANAL3. Face aux déclarations de Guy Mitokpè sur le coût de certaines infrastructures, Jacques Ayadji a précisé que face à ce bilan, il serait en train "d'organiser la polémique" étant donné qu'il n'a rien à dire. « Un pont qui a coûté 12 milliards



Jacques Ayadji, ministre Conseiller aux infrastructures

hors taxe et 15 milliards toute taxe comprise, on dit 195 milliards et on balance dans l'opinion. Je ne suis pas ministre conseiller aux infrastructures pour me taire. Si quelqu'un veut noircir ce qui est fait, je dois réagir. Les gens veulent amener mon frère Guy Mitokpè à perdre le capital sympathie qu'il a avec le peuple béninois. Pourquoi, c'est à lui qu'on demande de dire des choses comme ça ? Les dirigeants du parti Les Démocrates ont un plan négatif contre lui », selon le ministre conseiller. Pour lui, quand on est Secrétaire à la communication, il faut avoir une démarche qualité. « Il ne faut pas dire des choses qui fait balayer en un seul vent. C'est

une déclaration péremptoire, non préparée, non réfléchie. Les gens sont en train de travailler pour qu'il soit discrédité dans l'opinion » fait remarquer Jacques Ayadji. Par ailleurs, Jacques Ayadji informe qu'il n'y a pas de raison que la mouvance ne remporte les élections de 2026. « Il n'y a pas de raison que nous ne remportions pas les élections parce que le bilan est là. Le Bénin se transforme dans le bon sens. Le Bénin va à grand pas dans le concert des nations. Les quatre partis travaillent pour que la dynamique que nous avons commencé depuis 2016 et qui fait ses preuves, puisse continuer », a expliqué le ministre conseiller.

### AUDIT DU FICHIER ÉLECTORAL

## Le ministère dément un éventuel « bras de fer » avec Jean-Baptiste Elias

Alban TCHALLA ✍

A la faveur d'un communiqué de presse en date du vendredi 23 mai 2025 et signé du Secrétaire Général, le ministère de la Justice et de la Législation dément tout « bras de fer en perspective » entre le Ministre de la Justice et Jean-Baptiste Elias dans le cadre de l'audit du fichier électoral devant servir pour les élections de 2026. Contrairement aux informations relayées par Les 4 Vérités, le ministère précise que ses relations avec le COPIL sont empreintes de respect, de collaboration et d'engagement commun. Il invite, par conséquent, à plus de rigueur dans le traitement des nouvelles. Lire ci-dessous le communiqué :

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA LÉGISLATION  
 RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

COMMUNIQUE

Le Ministère de la Justice et de la Législation a pris connaissance d'un article de presse paru à la une du quotidien « les 4 vérités » du jeudi 22 mai 2025, intitulé « Audit du fichier électoral : Un bras de fer en perspective entre le ministre de la justice et Jean Baptiste Elias ? »

Le Ministère tient à préciser que ses relations avec le COPIL sont empreintes de respect, de collaboration et d'engagement commun au service de la République.

Le Ministère rappelle à cet égard que le COPIL, en tant qu'entité constituée en vue de l'audit du fichier électoral est indépendant pour l'accomplissement de ses missions.

Il invite en conséquence les auteurs de telles publications à plus de rigueur dans le traitement des nouvelles.

Fait à Cotonou, le vendredi 23 mai 2025  
 Le Secrétaire Général du Ministère de la Justice et de la Législation

## Editorial

OLIVIER ALLOCHEME

### VERS UN PARLEMENT MONOCOLORE

**V**oici ce que dit la loi. L'article 146 du code électoral modifié souligne que pour avoir part au partage des sièges à la prochaine assemblée nationale, tout parti devra avoir au moins 20% des suffrages dans chacune des 24 circonscriptions électorales. A défaut d'avoir les 20%, les partis désireux de participer au partage des sièges doivent au préalable, et donc avant les élections, réaliser un accord de coalition parlementaire. Ladite coalition doit mobiliser au moins 10% des suffrages au plan national. Mais la même loi souligne que chaque parti membre de cette coalition doit au préalable réunir au moins 10% de suffrages au plan national. Sinon, la coalition n'a droit à rien.

Regardez bien l'échiquier politique actuellement. Avec quel parti sérieux Les Démocrates peuvent-ils coaliser ? Au pire des cas, avec les FCBE. Mais alors, les FCBE ne peuvent jamais totaliser 10% au plan national. Pour la simple raison qu'aux législatives de janvier 2023, ce parti n'a totalisé que 4% des suffrages. On lui demande de multiplier ce score par deux et plus. C'est mission impossible. Même si le parti LD va en alliance avec FCBE (hypothèse hautement improbable mais hypothèse quand même), la seule voie qui s'offre au parti de Yayi Boni est d'aller seul aux élections. Et c'est là où le jeu se corse. LD n'aura jamais 20% des suffrages dans chacune des 24 circonscriptions électorales. Comme je l'ai déjà dit par le passé, la voie royale d'une assemblée monocolor s'ouvre pour 2026. Sauf si le code électoral modifié en mars 2024 est encore modifié au plus tard le 11 juin prochain, c'est-à-dire six mois avant le prochain scrutin législatif prévu pour le 11 janvier 2026.

**Pour le moment, à voir l'agenda du parlement, rien n'est moins sûr. Patrice Talon a même laissé entendre à sa mouvance qu'aucune virgule du code électoral ne sera touchée. Alors, ma déduction est simple : le prochain parlement sera monocolor.**

MALGRÉ LA DISPARITION DU PRD

## Houngbédji se prépare au vent de 2026

Olivier ALLOCHEME ✍

Par décision 0181/MISP/DC/SGA/DPPAE/SPP/SA du 29 novembre 2022, le Parti du Renouveau Démocratique (PRD) a été radié de la liste des partis politiques au Bénin. Cette décision du ministère de l'intérieur fait suite à une résolution du troisième Conseil national de l'histoire du parti de Maître Adrien Houngbédji en date du 19 août 2022. Ce jour-là, les militants du PRD avaient décidé de fusionner leur parti avec l'Union Progressiste (UP) pour ainsi en faire un seul parti. Le Conseil national à l'unanimité avait demandé au président du PRD de signer avec les responsables de l'UP un protocole d'accord relatif à la fusion du Prd et de l'UP. Le protocole d'accord en question a bien été signé donnant naissance à l'Union progressiste du Renouveau (UP-R) le dimanche 21 août 2022, au stade Charles de Gaulle de Porto-Novo. Lors d'une rencontre tenue avec ses fidèles partisans le 1er février 2025, M. Adrien Houngbédji avait laissé entendre que le PRD, en tant que rêve démocratique, ne va jamais disparaître. « Il est donc clair que le PRD en tant que parti n'existe plus », avait-il laissé entendre avant d'ajouter : « Nous sommes membres de l'UP-R. Je vous l'ai dit plusieurs fois. Nous ne sommes pas rentrés dedans pour en sortir. Nous sommes rentrés dedans pour y rester, mais pas pour disparaître. »



### Des calculs pour 2026

Aujourd'hui le parti s'est incrusté dans tous les rouages de l'UP-R et de l'appareil d'Etat. Les récentes sorties de Me. Houngbédji, notamment vers les acteurs de l'opposition, semblent indiquer pourtant une volonté de contestation. Avec sa dernière rencontre avec Boni Yayi, le samedi 10 mai 2025, on voit planer une volonté de Me. Houngbédji de faire alliance avec l'opposition dans la perspective de 2026. Le PRD est devenu une sensi-

bilité politique au sein de l'UP-R. Cette sensibilité s'affirme et s'affiche désormais avec force, quitte à mécontenter ceux qui sont partisans d'un soutien sans faille au régime. Adrien Houngbédji s'attache à raviver la flamme démocratique pour laquelle il dit avoir lutté toute sa vie. « J'ai la conviction que le rêve ne disparaîtra pas », avait-il affirmé en février 2025 face à ses militants. L'activisme d'Adrien Houngbédji indique clairement qu'il sent la direction du vent de 2026 et se dépêche pour se positionner. Avant qu'il ne soit trop tard.

## Résolution du Conseil national du Parti du renouveau démocratique (Prd)

**Vu** : La loi N° 2019-41 modifiant et complétant la loi N°2018-23 portant Charte des partis politiques en République du Bénin ;  
**Vu** : Le Récépissé N° 017/MISP/DC/SGM/DAIC/SA en date 26 février 2019 délivré par le Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique ;

**Vu** : Les Statuts du Parti du renouveau démocratique (Prd) du 5ème Congrès Ordinaire tenu le 19 décembre 2021 en ses articles 90 et 91 relatifs à la fusion du Prd avec d'autres partis politiques ;

**Considérant** que depuis le 10 août 1990 date de sa création, le Prd a participé àprement et de façon continue à l'animation de la vie politique dans notre pays le Bénin ;

**Considérant** la résolution de la Convention du Prd réunie le 21 février 2014 à Ifangni qui fixe la nouvelle ligne politique et stratégique du Parti ;

**Considérant** qu'en exécution de cette nouvelle ligne, le Prd apporte de façon ferme son soutien au Président Patrice Talon ;

**Considérant** les actions de développement du Gouvernement Talon dans les villes du pays et particulièrement à Porto-Novo ;

**Considérant** la réunion de la Direction exécutive nationale (Den) du Parti du renouveau démocratique (Prd) élargie aux membres du Haut conseil des sages et de la réconciliation (Hcsr) et aux coordonnateurs des 24 circonscriptions électorales du Parti tenue le samedi 06 août 2022 ;

**Considérant** qu'à cette réunion, le Président du Présidium de l'Union progressiste (Up) Me Joseph Djogbénou a exprimé le souhait d'un rapprochement plus étroit entre le Prd et l'Up, rapprochement qui conduira à une plus grande convergence et fera des deux partis, les « coproducteurs », « coréaliseurs » et « cogestionnaires » de l'offre politique à venir, tout en préservant ce que chacun d'eux a d'essentiel dont l'identité et les fiels ;

**Considérant** que la vision exposée par le Président de l'Up est en adéquation avec celle du Prd, la Den a approuvé le principe d'une mise en œuvre commune de cette vision, et a autorisé le Président du Parti à poursuivre avec son homologue de l'Up, les négociations pour un heureux aboutissement du projet ;

**Considérant** que face à une telle situation d'offre de partenariat politique et en prélude aux assises du présent Conseil national, le Président du Parti du renouveau démocratique, Me Adrien Houngbédji, a reçu en consultation les structures verticales et horizontales du Parti ;

**Considérant** qu'il ressort de ces consultations une large adhésion à l'idée de fusionner les deux partis dans le strict respect des textes du Prd issus de son 5ème Congrès ordinaire et qu'en conséquence un protocole d'accord clair, précis qui préserve les acquis du parti soit signé ;

**Considérant** qu'après avoir pris connaissance du rapport présenté par le Secrétaire général du Parti et les explications fournies par le Président du Parti Me Adrien Houngbédji sur l'ensemble du processus de fusion conduit jusqu'à présent et le choix de la Den, le Bureau politique du parti réuni en assemblée ce jour, vendredi, 19 août 2022, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil national d'accepter la fusion du parti avec le parti Up et propose de bien vouloir autoriser le Président du Parti Me Adrien Houngbédji à signer le protocole d'accord ;

**Considérant** la recommandation du Bureau politique réuni en assemblée ce jour, vendredi, 19 août 2022 ;

**Considérant** la volonté largement exprimée par les militants à la base et les explications du Président du Parti Me Adrien Houngbédji, les participants aux travaux du Conseil national du Parti du renouveau démocratique après analyse minutieuse de la situation politique du pays ont décidé à l'unanimité d'entériner la proposition du Bureau politique du Parti et décident conformément à l'article 90 des statuts du Parti que le Président du parti Prd signe un protocole d'accord relatif à la fusion du Prd et de l'Up.

Fait à Porto-Novo, le vendredi 19 août 2022

Le Conseil national

CEP 2025 AU BÉNIN

## Plus de 271 000 candidats attendus sur le territoire national

Augustin HESSOU ✍

L'examen du Certificat d'études primaires (CEP), session de juin 2025 débutera le lundi 2 juin sur toute l'étendue du territoire national. Au total, 271 890 candidats sont inscrits pour cette session, répartis dans 805 centres d'examen à travers le pays, selon les chiffres communiqués par le ministère des Enseignements maternel et primaire. Parmi ces candidats, on dénombre 131 660 filles. En comparaison, l'année précédente avait enregistré 256 968 candidats, ce qui représente une hausse de 5,81 % en 2025. Le directeur des examens et concours, Dr Victor Adohinzi,



Le ministre Salimane Karimou au lancement d'un examen du CEP

a également indiqué que 98 candidats à besoins spécifiques participeront à l'examen cette année. Il s'agit notamment de

21 malvoyants, 16 élèves souffrant d'infirmité motrice d'origine cérébrale (IMOC) et 61 malentendants.

HOMMAGES À ME MONOU AU SIÈGE DU PARTI

## Des milliers de fanions PRD accueillent Adrien Houngbédji

Christian TCHANOU ✍



Me Adrien Houngbédji au siège du Prd à Porto-Novo

Une nouvelle démonstration de force qui conforte davantage le retour immanquable du Parti pour le Renouveau Démocratique (PRD) sur la scène politique nationale. A l'occasion d'une cérémonie d'hommage en faveur de feu Me Yves Edgard Monnou au siège de cette formation politique, ce week-end à Porto-Novo, des milliers de militants et sympathisants ont été mobilisés, tous brandissant des fanions à l'effigie du parti Arc-en-ciel, pour saluer l'arrivée de Me Adrien Houngbédji sur les lieux. Une grosse ambiance de messe politique, à l'image des meetings politiques époustouffants aux temps forts du PRD. Alors qu'il s'agissait d'une cérémonie d'hommage à un illustre défunt, un homme fort

du parti, l'atmosphère de recueillement et de méditation attendue s'est vite transformée en festin politique à l'arrivée de Me Adrien Houngbédji tout en blanc, le visage reluisant, tenant solidement sous



Des militants Prd massivement mobilisés

ses 83 ans.

Décidément, Adrien Houngbédji ne se lasse pas depuis peu d'afficher des signes d'une rupture en téléchargement rapide avec le pouvoir actuel. En plus de ses récentes sorties médiatiques assez critiques sur la gouvernance Talon, il semble redoubler d'ardeur à redonner vie à un parti politique qu'il a dirigé de longues années, et qui est censé aujourd'hui se fondre dans une autre formation politique plus grande, à savoir l'Union Progressiste le Renouveau. Les jours à venir promettent sans doute des révélations, faits, images et actes décisifs dans le camp de Houngbédji, quant à l'éventualité d'un imminent divorce officiel et légal avec le régime de la rupture.

INHUMATION DE NICAISE MIGUEL

## Le dernier hommage lui sera rendu le 31 mai à Porto-Novo

Rodolphe AKOUEWANOU (Stag.) ✍



Après son décès survenu le samedi 10 mai dernier à l'âge de 70 ans, l'ancien journaliste Nicaise MIGUEL sera conduit à sa dernière demeure le samedi 31 mai à Porto-Novo. En mémoire de Nicaise MIGUEL, une messe de requiem se tiendra à l'Aumônerie Sainte Geneviève (Camp Bio Guerra), avant son inhumation au cimetière de Danto, toujours à Porto-Novo.

Dans le cadre des préparatifs de ses obsèques, deux veillées de prière sont programmées : - Porto-Novo accueillera la première veillée, le vendredi 30 mai à 20h, à l'Aumônerie Sainte Geneviève du Camp Bio Guerra. - La seconde se tiendra à 20h30, le même soir, à la chapelle de l'Église Saint-Antoine de Padoue, à Abomey-Calavi.

OBSÈQUES DE L'EX-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## Olushegun BAKARI et les diplomates rendent hommage à Me Edgard-Yves MONNOU

Alban TCHALLA ✍



Moment de recueillement du ministre des affaires étrangères Olushegun ADJADI BAKARI

Dans le cadre de ses obsèques, le ministère des Affaires étrangères a organisé, le 23 mai 2025, une cérémonie d'hommage en mémoire de feu Edgard-Yves MONNOU, ancien ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, décédé le 4 avril 2025. La

cérémonie s'est tenue en présence du ministre Olushegun ADJADI BAKARI, de plusieurs diplomates en fonction et à la retraite ainsi que de membres de la famille de l'illustre disparu. Dans son allocution, le Ministre Olushegun BAKARI a salué la mémoire d'un homme

d'État exceptionnel. Feu Edgard-Yves MONNOU fut l'un de ces bâtisseurs silencieux. Il portait en lui cette noblesse: servir l'État. Le représentant de la famille MONNOU a, quant à lui, exprimé sa profonde reconnaissance à l'endroit de l'État et du ministère pour cette marque d'honneur rendue à un homme qui a consacré sa vie à la patrie. Il a rappelé le parcours d'un brillant avocat, promu à la tête de la diplomatie béninoise entre 1995 et 1996. Né le 9 février 1953 à Abomey, Edgard-Yves MONNOU était un éminent avocat. Il a marqué la vie politique et diplomatique du Bénin par sa rigueur, son sens du devoir et son dévouement. Après son passage au ministère des Affaires étrangères, il fut nommé ambassadeur du Bénin en France. Il a représenté aussi le Bénin au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Grèce et en Turquie.



Vue partielle des ambassadeurs et autres invités



Vue partielle des membres de la famille de l'illustre disparu

75<sup>È</sup> SESSION PLÉNIÈRE ORDINAIRE

# Les Évêques soucieux de la précarité, du terrorisme et des élections de 2026

Réunie en Session Plénière Ordinaire du 21 au 23 mai 2025 au Grand Séminaire Mgr Louis Parisot de Tchavédji, la Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B.) a abordé plusieurs sujets socio-politiques. Il s'agit entre autres des sujets liés à la précarité, le phénomène du terrorisme et les élections générales de 2026.

Alban TCHALLA ✍



Vue partielle des évêques lors de la 75<sup>È</sup> Session Plénière Ordinaire

À la faveur de la Session Plénière Ordinaire du 21 au 23 mai 2025 tenue au Grand Séminaire Mgr Louis Parisot de Tchavédji, la Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B.) a exprimé sa vive préoccupation face à la précarité persistante qui affecte la population en dépit des efforts consentis par le gouvernement. Selon les évêques du Bénin, de nombreuses familles peinent encore à satisfaire leurs besoins fondamentaux et vitaux. Cette situation fragilise le tissu social, selon le communiqué final de cette session, expose les « plus vulnérables à diverses formes d'exploitation et compromet la paix sociale ». À cet effet, l'Église appelle les autorités, les acteurs politiques, économiques et sociaux, ainsi que tous les citoyens de bonne volonté à redoubler d'effort pour bâtir une société « plus juste et solidaire » qui met la personne humaine au centre de toute action.

S'agissant du phénomène du terrorisme, la Conférence épiscopale se dit consciente des sacrifices consentis pour la préservation de la paix et de la sécurité et exprime sa compassion aux familles endeuillées. Elle prie pour la consolation des cœurs éprouvés par ces drames. Les évêques prient aussi pour les soldats qui sont encore au front, afin que le Seigneur soit leur bouclier et leur protection.

## L'appel à un climat de paix pour les élections de 2026

Sur le volet politique, alors que les regards sont désormais tournés vers les échéances électorales de 2026, les évêques invitent tous les acteurs politiques, les institutions de la République, les organisations

de la société civile et l'ensemble du peuple à œuvrer à la « préservation d'un climat de paix dans la justice et la vérité ». Ils convient à des actions concrètes qui garantissent des élections libres, inclusives, transparentes et apaisées, dans le respect des droits et libertés fondamentales. Ils exhortent

chacun à éviter les discours incitant à la haine, à la violence, aux manipulations de tout genre et à privilégier le dialogue, le respect mutuel et la préservation des acquis démocratiques. Par conséquent, ils encouragent chaque acteur politique et chaque citoyen à être artisan de paix et de justice.

## L'intégralité du Communiqué Final de la 75<sup>È</sup> session plénière ordinaire de la Conférence Episcopale du Bénin



### LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN (C.E.B.)

Tél. : +229 21 30 66 48 / 21 30 07 36 - Fax : +229 21 30 07 36 / 21 30 07 07  
 Cel. : +229 91 36 66 66 - E-mail : [cepiscob@gmail.com](mailto:cepiscob@gmail.com)  
 04 BP. 358 COTONOU - REPUBLIQUE DU BÉNIN

75<sup>È</sup> Session Plénière Ordinaire  
 Tchavédji, les 21, 22 et 23 mai 2025

#### Communiqué final

Réunie en Session Plénière Ordinaire du 21 au 23 mai 2025 au Grand Séminaire Mgr Louis Parisot de Tchavédji, la Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B.) a rendu grâce à Dieu pour la vie de l'Église au Bénin et dans le monde. Après le mot d'ouverture de Mgr Roger HOUNGBEDJI, Archevêque de Cotonou et Président de la C.E.B, les travaux se sont axés sur plusieurs sujets d'intérêt majeur : la vie de nos séminaires, de notre Église et de notre pays.

1. Les évêques et le peuple béninois rendent grâce à Dieu pour l'élection du Pape Léon XIV. Tout en lui adressant leurs vives félicitations, ils lui expriment par la même occasion leur pleine communion et l'assurent de leur prière constante pour un pontificat fécond en grâces, pour la plus grande gloire de Dieu, la paix dans le monde, l'unité de l'Église et le salut des âmes.
2. Lors de sa Session Plénière du 13 janvier 2025 à Frascati en Italie, la Conférence Episcopale Régionale du Lazio dans la province de Rome a donné son avis favorable au projet d'ouverture de la cause de béatification du Cardinal Bernardin GANTIN. Les évêques du Bénin exhortent tout le peuple de Dieu à prier pour un heureux aboutissement de ce projet. À cet effet, une prière spéciale a été éditée pour obtenir des grâces par l'intercession du Cardinal. Les évêques du Bénin nous invitent à faire un usage abondant de ladite prière et surtout à communiquer les grâces obtenues aux adresses indiquées : [cardinegantini.postulazione@gmail.com](mailto:cardinegantini.postulazione@gmail.com) ou [archeveche.cotonou@gmail.com](mailto:archeveche.cotonou@gmail.com). C'est une étape importante dans le processus de béatification.

3. Du 5 au 12 mai 2025, à Dakar au Sénégal, une délégation de la Conférence Episcopale du Bénin a activement participé à la cinquième Assemblée Plénière des Conférences Episcopales Réunies d'Afrique de l'Ouest (C.E.R.A.O.) sur le thème : *Pour une Église synodale et autonome au service de la justice et de la paix en Afrique de l'Ouest*. Ce fut un important creuset d'échanges sur les voies et moyens pour promouvoir la justice sociale, la paix, le rôle prophétique de l'Église et les conditions indispensables pour une autonomie ecclésiale adaptée au contexte de l'Afrique de l'Ouest. Au cours de cette Assemblée Plénière, le Révérend Père Ambroise KINHOUN, prêtre de l'archidiocèse de Cotonou, a été nommé deuxième Secrétaire Adjoint de la C.E.R.A.O. La Conférence Episcopale du Bénin lui adresse ses chaleureuses félicitations et implore sur lui l'abondance des grâces divines pour une fructueuse mission. En 2028, l'Église au Bénin aura l'honneur d'accueillir à son tour la prochaine Assemblée Plénière des Conférences Episcopales Réunies d'Afrique de l'Ouest (C.E.R.A.O.).

4. Le 7 juin 2025, le diocèse de Lokossa célébrera à la paroisse Saint Joseph de Grand-Popo l'ouverture du centenaire de la naissance de Mgr Robert SASTRE de lumineuse mémoire. De même, le 10 juin 2025, les diocèses de Dassa-Zoumè et de Djougou célébreront le 30<sup>È</sup> anniversaire de leur érection. La Conférence Episcopale du Bénin s'unit à ces diverses actions de grâce et implore la bénédiction de Dieu sur le peuple de Dieu dans ces diocèses respectifs.

5. Du 9 au 16 juin 2025 à Cotonou, notre pays accueillera le colloque de l'Union Régionale des Prêtres de l'Afrique de l'Ouest (U.R.P.A.O.). Cette initiative vise à renforcer les liens de fraternité entre les ministres ordonnés de notre sous-région, à raviver leur zèle missionnaire et à offrir un cadre d'approfondissement intellectuel et spirituel sur les défis du ministère et de la vie des prêtres aujourd'hui. Les évêques du Bénin y voient un signe concret de communion ecclésiale et un espace propice à la revitalisation du ministère sacerdotal. D'ores et déjà, ils bénissent l'initiative et encouragent le clergé béninois à y participer activement. Que de nombreuses grâces en découlent pour le rayonnement de l'Évangile et pour le plus grand bien du peuple de Dieu et de ses pasteurs.

6. Le 14 juin 2025, en la Cathédrale Notre-Dame des enfants de N'Dali, leurs Excellences Nosseigneurs Victor AGBANOU, Fidèle AGBATCHI, Martin ADJOU MOUMOUNI et Clet FELIHO célébreront leur jubilé d'argent d'ordination épiscopale. À cette heureuse occasion, la Conférence Episcopale du Bénin s'unit à l'action de grâce des heureux jubilaires et leur adresse ses chaleureuses félicitations pour les 25 années de dévouement pastoral et de service ecclésial. Elle prie afin que le Seigneur continue de les combler de ses grâces et de ses bénédictions.

7. L'un des événements majeurs marquant cette année sainte et jubilaire au niveau de l'Église Catholique au Bénin, c'est l'organisation par la Conférence Episcopale du Bénin du pèlerinage de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Comme déjà annoncé, il aura lieu du 29 juillet au 4 août 2025. Cet événement d'envergure internationale est une occasion bénie pour nourrir la foi et raviver la flamme de l'espérance. Les évêques du Bénin encouragent vivement les fidèles, les groupes de prière, les mouvements et associations de nos paroisses à se mobiliser massivement pour répondre à ce grand rendez-vous, source de grâces et de bénédictions. Ils invitent également les prêtres, religieux et religieuses, catéchistes et laïcs consacrés, à faire de ce pèlerinage un véritable temps de grâce, de renouvellement spirituel et de témoignage d'unité.

8. Traditionnellement, dans l'Église Catholique, le mois de mai est le mois de Marie, mois de grande dévotion mariale. C'est aussi le mois des séminaires pour l'Église au Bénin. Cette Session Plénière a donc été, pour la Conférence Episcopale du Bénin, l'occasion de porter une réflexion profonde sur le présent et l'avenir de nos séminaires. Ce fut un moment privilégié pour les évêques de rencontrer les séminaristes ainsi que leurs formateurs pour des échanges constructifs et enrichissants. D'abord, ils les félicitent pour les divers sacrifices

## L'intégralité du Communiqué Final de la 75<sup>ème</sup> session plénière ordinaire de la Conférence Episcopale du Bénin

consentis de part et d'autre en vue d'une bonne formation au sacerdoce. Ensuite, ils encouragent les formateurs de séminaire à intensifier la mise en pratique des orientations contenues dans la *Ratio formationis*, document de référence sur la formation dans les séminaires. Ils offriront ainsi à nos futurs prêtres une formation qui prenne en compte les nombreux défis du monde de notre temps sur tous les plans, notamment les profils humain, moral, spirituel, intellectuel et pastoral. Enfin, ils profitent de la même occasion pour remercier et inviter les curés, les administrateurs paroissiaux, les comités de vocation et tout le peuple de Dieu à continuer d'accompagner les différentes initiatives destinées à soutenir nos séminaires.

Au plan social, les Évêques du Bénin expriment leur vive préoccupation face à la précarité persistante qui affecte une portion non négligeable de la population. En dépit des efforts consentis par le Gouvernement pour le développement, de nombreuses familles peinent encore à satisfaire leurs besoins fondamentaux et vitaux. Cette situation fragilise le tissu social, expose les plus vulnérables à diverses formes d'exploitation et compromet la paix sociale. Fidèle à sa mission prophétique, l'Église appelle les autorités compétentes, les acteurs politiques, économiques et sociaux, ainsi que tous les citoyens de bonne volonté, à redoubler d'effort pour bâtir une société plus juste et solidaire qui met la personne humaine au centre de toute action. Comme l'affirmait Raoul FOLLEREAU, *nul n'a le droit d'être heureux tout seul*.

10. Les Évêques du Bénin expriment leur vive compassion à la Nation tout entière et aux familles endeuillées par la perte de nos concitoyens tombés au front dans l'accomplissement de leur devoir. Conscients des sacrifices consentis pour la préservation de la paix et de la sécurité dans notre pays, ils prient avec ferveur pour le repos éternel de ces héros. Puisse le Seigneur, dans sa miséricorde infinie, accueillir leurs âmes dans sa lumière et consoler les cœurs éprouvés par ces drames. Ils prient aussi pour leurs frères et sœurs d'arme qui sont encore au front, afin que le Seigneur soit leur bouclier et leur protection.

11. Au volet politique, alors que les regards sont désormais tournés vers les échéances électorales de 2026, les Évêques du Bénin invitent tous les acteurs politiques, les institutions de la République, les organisations de la société civile et l'ensemble du peuple béninois à œuvrer, dès à présent, à la préservation d'un climat de paix dans la justice et la vérité. Ils conviennent à des actions concrètes qui garantissent des élections libres, inclusives, transparentes et apaisées, dans le respect des droits et libertés fondamentales. Ils exhortent chacun à éviter les discours incitant à la haine, à la violence, aux manipulations de tout genre et à privilégier le dialogue, le respect mutuel et la préservation des acquis démocratiques. Par conséquent, ils encouragent chaque acteur politique et chaque citoyen à être artisan de paix et de justice pour le plus grand bien de notre Nation.

Au terme de leurs travaux, les Évêques remercient vivement le grand séminaire de Tchanvéjé qui a abrité cette session. Ils imploront la grâce de Dieu sur l'ensemble du peuple de Dieu au Bénin, sur nos familles et sur notre pays.

Que la Vierge Marie, Notre-Dame des lendemains meilleurs, intercède pour nous !

Tchanvéjé, le 23 mai 2025



  
Roger HOUNGBEDJI, O.P.  
Archevêque de Cotonou  
Président de la C.E.B.

## 5E ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION ISHOKAN OMO YORUBA DU BÉNIN Pobè célèbre l'union et l'identité Yoruba

Pierre-Claver ADJAGNON (Coll.) ✍



### Une distinction a été remise au professeur John Igué

Les 23 et 24 mai 2025, Pobè, chef-lieu du département du Plateau, a vibré au rythme de la 4e Assemblée générale et du 5e anniversaire de l'association Ishokan Omo Yoruba du Bénin. Venus de tous les départements du Bénin et du Nigeria, les descendants d'Odudua se sont réunis pour célébrer leur identité culturelle sous le thème : « Construisons ensemble notre avenir identitaire commun ». L'événement a mobilisé des Yoruba de diverses origines, déterminés à renforcer leur unité et leur vivre-ensemble.

### Une organisation saluée

Dans son discours d'ouverture, Augustin Koukpoliyi, président du comité d'organisation, a remercié le bureau exécutif national, présidé par le professeur John Igué, pour sa vision de consolidation des liens fraternels. Il a également salué l'engagement des parties prenantes dans la réussite de cette édition 2025. Le maire de Pobè, Simon Adébayo Dinan, a exprimé sa fierté d'accueillir cet événement mémorable. « Nous ne sommes pas réunis pour une simple fête, mais pour célébrer notre histoire commune, raviver l'esprit de famille et transmettre un message fort à la jeunesse et au monde : nous avons une identité, portons-la haut », a-t-il déclaré. Il a souligné l'importance de reconnecter la jeunesse à ses racines et de faire de la diversité culturelle une force.

### Un appel à la préservation de la langue Yoruba

L'honorable Adjibadé Moukaram Koussonda, député de la 22e circonscription électorale, a félicité l'organisation « parfaite » de l'événement, estimant que « toutes les dispositions ont été prises pour satisfaire les attentes ». Il a exhorté à promouvoir l'enseignement de la langue Yoruba. « Ishokan,

qui signifie unité en Yoruba, doit guider nos actions. Créons des écoles où nos enfants apprendront le Yoruba avant le français. Une langue qui ne se transmet pas est condamnée. Écrivons des livres, produisons des archives, organisons des ateliers et des émissions radiophoniques pour promouvoir notre langue et en faire un pilier du savoir, pas seulement une tradition orale », a-t-il lancé.

### Un plaidoyer pour l'unité

Le président de l'association, le professeur John Igué, a remercié les participants pour leur engagement en faveur de l'identité Yoruba. Il a appelé à dépasser les clivages politiques pour renforcer le vivre-ensemble. Déplorant la faible représentation des Yoruba – environ 15 % de la population béninoise – dans les sphères décisionnelles, il a insisté sur la nécessité de transmettre les

valeurs et la langue Yoruba aux générations futures.

### L'engagement du gouvernement

Représentant le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Fataï Fadéyi a présenté les initiatives du gouvernement béninois pour valoriser les cultures ancestrales, notamment la création d'une agence dédiée à la sauvegarde du patrimoine Yoruba, qu'il dirige. Il a également énuméré les efforts du président Patrice Talon pour protéger le patrimoine culturel et naturel.

### Une célébration mémorable

Les participants ont partagé des moments de joie à travers des chants, des danses, des contes et une gastronomie traditionnelle. Tous les regards sont désormais tournés vers la prochaine édition, prévue à Ouidah, qui s'annonce encore plus rayonnante.



Vue partielle des participants à la célébration

## FÊTE DES MÈRES

## Vlavonou rend hommage aux mères béninoises

À l'occasion de la célébration de la fête des Mères, le Président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Vlavonou, a adressé un message empreint de reconnaissance et de respect à l'endroit de toutes les mères du pays. Il salue leur rôle central dans la famille et dans la construction de la société béninoise.

Charis-kyara VINAWAMON (Stag.) ✍



Le Président de l'Assemblée nationale, Louis Vlavonou

Dans un message ce week-end, le président de l'institution parlementaire, Louis Vlavonou, a tenu à marquer la journée dédiée aux mères par un hommage sincère. « La mère est le cœur de la famille, la première éducatrice, la gardienne des valeurs morales et culturelles. Elle est le socle de toute société prospère » a-t-il affirmé.

Le Président Vlavonou a salué le courage quotidien des mères béninoises, souvent confrontées à de nombreux défis. Il a

souligné leur engagement indéfectible à l'égard de leurs enfants et leur capacité à conjuguer plusieurs rôles : mères, éducatrices, travailleuses, conseillères et bâtisseuses de paix.

Dans son message, le président de l'Assemblée nationale a veillé à inclure toutes les mères, sans distinction de statut ou de milieu. Qu'elles soient commerçantes dans les marchés, agricultrices dans les campagnes, fonctionnaires dans les services publics ou

mères au foyer, toutes, selon lui, méritent la gratitude de la Nation. « À travers les sacrifices qu'elles consentent, souvent dans le silence et la discrétion, les mères contribuent chaque jour à l'édification de notre pays », a-t-il souligné.

Au-delà de la symbolique de cette journée, Louis Vlavonou a appelé à une reconnaissance constante du rôle des femmes dans le développement du Bénin. Il a invité les institutions et les citoyens à soutenir les actions en faveur de l'autonomisation des femmes et à promouvoir leur participation active à la vie publique, sociale et économique.

En terminant son message, le président de l'Assemblée nationale a exprimé ses vœux les plus chaleureux à toutes les mères béninoises, les assurant de son profond respect. Il a souhaité que cette journée soit l'occasion pour chaque famille de témoigner de l'amour, de la gratitude et de l'attention à ces femmes qui donnent la vie et qui, par leur courage, façonnent l'avenir.

## FÊTE DES MÈRES

## Une tradition née des guerres et du besoin de repeupler la France

Charis-kyara VINAWAMON (Stag.) ✍

Chaque année, le dernier dimanche de mai (ou le premier de juin si la Pentecôte tombe en même temps), les mères sont à l'honneur en France. Cadeaux d'enfants, bouquets de fleurs, poèmes récités avec émotion : la Fête des Mères est devenue un rendez-vous incontournable dans les foyers. Pourtant, cette célébration ne doit rien au hasard ni à la seule tendresse familiale. Elle est le fruit d'une histoire complexe, née dans les remous du XXe siècle, entre mémoire de guerre, politique nataliste et idéologie conservatrice.

C'est en 1906, dans la petite commune d'Artas, en Isère, qu'une cérémonie rend hommage, pour la première fois, à des mères de familles nombreuses. L'initiative, encore locale, plante une graine dans un terreau fertile : celui d'une France marquée par les pertes humaines de la Première Guerre mondiale.

Dès 1918, face à l'hécatombe démographique, l'État s'em-

pare du sujet. On célèbre alors les mères comme héroïnes silencieuses de la reconstruction, notamment celles qui ont donné plusieurs enfants à la Nation. En 1920, la « journée des mères » est officiellement instaurée pour encourager la natalité dans un pays qui tente de se relever de ses blessures. Mais c'est le régime de Vichy qui, en 1941, donne un cadre officiel à la Fête des Mères. Le maréchal Pétain, dans son discours traditionnel à la radio, exalte les vertus de la maternité et place la femme au cœur de la cellule familiale, conformément à l'idéologie de la Révolution nationale. La mère n'est pas seulement célébrée : elle est glorifiée, instrumentalisée. Loin d'être anodine, la fête devient un outil de propagande, qui cherche à renforcer le modèle familial traditionnel. À la Libération, la République ne rejette pas l'idée d'une fête des mères, mais elle lui donne un visage nouveau, affranchi des relents pétainistes. Le 24

mai 1950, une loi est votée. Elle établit que « la République française rend officiellement hommage chaque année aux mères françaises ». Cette fois, la célébration est inscrite dans le calendrier civil, républicain et laïque.

Depuis, la fête n'a cessé d'évoluer, se détachant peu à peu de son cadre nataliste pour devenir un moment universel d'expression affective. Si son origine est marquée par des enjeux démographiques et politiques, sa signification contemporaine repose davantage sur l'amour et la reconnaissance.

Aujourd'hui, la Fête des Mères est aussi un rendez-vous commercial : fleurs, parfums, bijoux, gadgets personnalisés... Les enseignes ne manquent pas d'idées pour célébrer les mamans. Mais derrière les vitrines, l'essence de cette journée reste profondément ancrée dans une histoire française où l'hommage aux mères a longtemps porté les espoirs d'un pays meurtri par la guerre.

## CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LE FINANCEMENT EN SANTÉ

## La PSSP sollicite l'expertise parlementaire

Dans la matinée du vendredi 23 mai 2025, au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, Dr Abdou Latif Mousse, Président de la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin (PSSP), a été reçu en audience par le Président de l'Assemblée nationale, Louis Ghèhounou Vlavonou. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'organisation par la PSSP d'une conférence de haut niveau sur le financement en santé, visant à renforcer l'accès à des soins de qualité à travers un cadre législatif adapté. À cette occasion, Dr Mousse a sollicité l'expertise de l'Assemblée nationale afin de soutenir les initiatives du secteur sanitaire privé et d'améliorer leur impact sur les populations. Lire ci-après les propos du Dr Abdou Latif Mousse à la presse parlementaire.



« ...Nous sommes très ravis d'avoir rencontré le Président de l'Assemblée nationale ce matin à propos de la prochaine réunion importante à l'international que la Plateforme du secteur sanitaire privé du Bénin est en train de préparer. Il s'agit d'une conférence de haut niveau portant sur le financement en santé. Par rapport à ça, notre ambition c'est que nous puissions travailler ensemble avec toutes les commissions au niveau de l'Assemblée nationale pour que le système santé, le domaine d'utilité publique qu'il représente pour les professionnels de santé, pour les formations sanitaires particulièrement les formations sanitaires privées, que nous puissions effectivement utiliser les experts, les compétences qui existent vraiment au sein de l'Assemblée nationale sur le plan législatif ; en arriver à des cotations. C'est en cela qu'honnêtement nous avons eu des échanges qui sont promoteurs dans l'accompagnement. Nos préoccupations ont été bien prises en compte par le président de l'Assemblée nationale. Nous sommes venus dans un timing où ce qui va être valorisé en 2026, sera bouclé fin juin 2025. Donc nous allons travailler. Cette discussion de ce matin nous permet de savoir que d'une position de non sachant sur le plan législatif, nous avons été abreuvés sur des conditions basiques que nous n'avions pas. Ça nous permet de mieux nous armer pour cette conférence de haut niveau afin qu'à l'issue de ces assises, nous puissions poursuivre avec détermination, avec résilience et beaucoup de ferveur même si ce sera long. Mais nos rêves que nous avons mis pour la réalisation de cette conférence de haut niveau pour que le financement en santé soit valorisé et que le Béninois où il est, il puisse bénéficier effectivement des soins de qualité dans le secteur privé. Nous allons continuer à y travailler. Ce sera un sursaut d'éveil pour que nos doléances puissent effectivement être soutenues, travaillées, retravaillées et que la qualité y soit même si cela doit prendre quelques mois. Nous allons continuer à y travailler et franchement nous avons eu une discussion très amicale, très détendue mais d'une clairovoyance qui nous permet vraiment de partir d'ici confiants du fait que nous avons à faire, nous allons continuer effectivement de travailler, nous allons le poursuivre efficacement. Nous ne saurions terminer sans remercier la disponibilité et la spontanéité du président de l'Assemblée nationale qui vraiment a su nous recevoir dans un bref moment. Il nous a reçus largement dans une ambiance détendue et nous avons discuté sans vraiment avoir des questions tabous. »

# ANNONCE DE DÉCÈS

La grande famille MIGUEL SAMUEL de Ouidah et de Porto-Novo,  
La famille do ANGO de Ouidah,  
La famille Assogba de Kandévié, Porto-Novo,  
La famille Bankolé de Sèmè-Podji,

Les familles parentes et alliées : DO REGO, MACEIDO, ANGELO, KINDE KONIAN, CAPO-CHICHI, AFFO, AHOUANHA, OROUNLA, AMADOU, VIEIRA

**Ses frères et sœurs :**

Georgette MIGUEL, Feu Sévérin MIGUEL, Ange MIGUEL, Feu Ursule MIGUEL, Laurence MIGUEL, Feu Fidèle MIGUEL, Florinda MIGUEL, Chantal MIGUEL, Virgilia MIGUEL, Horacio MIGUEL, Michel MACEIDO. Son épouse : Mme Virginie ASSOGBA MIGUEL

**Ses enfants :** Primaelle MIGUEL épouse OROUNLA, Steve MIGUEL, Axelle MIGUEL, Murielle MIGUEL

Et ses petits-enfants,

Les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur cher et regretté :

**Nicaise MIGUEL SAMUEL**

Journaliste, précédemment en service à l'ex-ORTB, décédé dans sa 70<sup>ème</sup> année.

Vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques selon le programme suivant :



**Nicaise MIGUEL SAMUEL**  
*Journaliste, précédemment en service à l'ex-ORTB, décédé dans sa 70<sup>ème</sup> année*

## PROGRAMME DES OBSEQUES

**VENDREDI 30 MAI 2025**

**20h :** Veillée de prière à l'Aumônerie Sainte Geneviève de l'ex Gendarmerie du Camp Bio Guerra de Porto-Novo  
**20h30 :** Veillée-messe à la Chapelle de l'Église Saint-Antoine de Padoue d'Abomey-Calavi

**SAMEDI 31 MAI 2025**

**07h00 à 10h 00 :** recueillement au domicile du défunt face à la CNSS Porto-Novo, quartier Oganla Kokoyè  
**11h00 :** Messe de requiem à l'Aumônerie Sainte Geneviève de l'ex Gendarmerie du Camp Bio Guerra de Porto-Novo

**13h00 :** Inhumation au Cimetière de Danto, Porto-Novo

**LES CONDOLÉANCES SERONT REÇUES SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE**

"Heureux ceux qui dès maintenant meurent au service du Seigneur ! Oui, heureux sont-ils, déclare l'Esprit. Ils pourront se reposer de leurs durs efforts, car le bien qu'ils ont fait les accompagne !" Apocalypse 14:13

# ANNONCE DE DÉCÈS

La Famille POHOUEGBE de Lokozoun  
La Famille SOUMALE KPOTA de Lokozoun  
Dah WOULDJI Woudji Setondji Dokpo, chef de la collectivité royal HOUEDJISSIN d'Abomey et de Lokozoun  
La famille MONTCHO de Houawé et de Lokozoun

**L'EPOUX DE LA DEFUNTE**

Veuf POHOUEGBE Joseph fonctionnaire à la retraite, chef de la famille POHOUEGBE ses frères et sœurs, leurs épouses époux et leurs enfants

**LES ENFANTS DE LA DEFUNTE**

- POHOUEGBE Armel Marcos, son épouse et ses enfants
- POHOUEGBE Mireille épouse GBASSI, Institutrice à Porto-Novo et ses enfants
- POHOUEGBE Bertille épouse AGUIDISSOU, Agent de la Mairie de Cotonou et ses enfants
- POHOUEGBE Charles agent de la satom Bénin son épouse et son enfant
- POHOUEGBE Dorothée épouse togbe infirmière à Ouidah son époux et ses enfants
- DOVONON Mathias, Entrepreneur, ses frères et sœurs leurs épouses époux et leurs enfants
- POHOUEGBE Léa, son époux et ses enfants
- POHOUEGBE Line, son époux et ses enfants
- POHOUEGBE Christiane, son époux et ses enfants

**LES FRERES ET SŒURS, LES COUSINS ET COUSINES,**

**LES NEVEUX ET NIECES DE LA DEFUNTE**  
Monsieur SOUMALE KPOTA François, professeur certifié à la retraite SOUMALE KPOTA Elisabeth épouse AHOGLE et ses enfants

Les enfants du Feu Joseph KPOTA  
Les enfants du Feu SONON KPOTA  
Les enfants du Feu MONTCHO Christophe

LES FAMILLES, PARENTS ALLIES ET AMIS DOVONON, AHOGLE, BALOGOUN, GBASSI, AGUIDISSOU, MEHOU, TOGBE, AYITE, De-SOUZA, GANDE, MONTCHO, LIBLA, SANOU, NANOUKON, AKLE, AZO, DOGUE, FADONOUGBO, PADONOU, AGLASSA-GBAGUIDI, QUENUM, ATATCHO, AGBESSI NAGANDE, LANVEDOU

*ont la vive douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille, sœur, épouse, mère, belle-mère, tante, cousine, grand-mère et arrière-grand-mère*

**POHOUEGBE Afiavi Bernadette KPOTA**  
Fonctionnaire à la retraite vice-présidente du comité paroissiale de l'église catholique de Lokozoun Endormie dans la Paix du seigneur dans sa 72<sup>ème</sup> année à son domicile à Vèdoko Cotonou



**POHOUEGBE Afiavi Bernadette KPOTA**

## PROGRAMME DES OBSEQUES

**MARDI 03 JUIN 2025**

**21h00 :** Veillé de prière à l'église catholique st Rita de Cotonou

**MERCREDI 04 JUIN**

**09h00 :** Retrait du corps à la morgue Proci à Akpakpa  
**10h00 :** Messe corps présent à l'église catholique st Rita de Cotonou  
**12h00 :** Recueillement en son domicile à Vèdoko  
**13h00 :** Départ pour Bohicon arrondissement de Sodo- homey village de Lokozoun

**15h00 :** Arrivée à Lokozoun messe corps présent  
**20h00 :** Veillée de prière

**JEUDI 05 JUIN 2025**

**10h00 :** Messe corps présent suivi de l'enterrement dans l'intimité familiale à Lokozoun arrondissement de Sodohomey commune de Bohicon  
**13h00 :** Réception  
**La défunte est la mère de POHOUEGBE Armel Marcos journaliste directeur de publication du journal l'Eclairer.**



32E JOURNÉE LIGUE PRO 2024-2025

## De nouveaux qualifiés, la lutte pour le maintien s'intensifie

Plusieurs équipes ont validé leur qualification pour la Ligue 1 qui démarre la saison prochaine au terme de la 32e journée. Dans le même temps, il y a d'autres qui continuent de mener la lutte pour s'offrir une place parmi les heureuses élues. C'est le cas dans les deux poules.

Anselme HOUENOUKPO ✍



L'équipe de Hodio Cnss dans le top 3

Quelles seront les équipes qui évolueront la saison prochaine en Ligue 1 béninoise. Si la question reste posée encore pour certaines équipes, elle ne l'est plus chez Dadjè Fc, Cavaliers Fc, Hodio Cnss Fc, Damissa Fc et Loto Popo F dans la poule A. De même chez Coton Fc, Dragons Fc, Ayema Fc, As Sobemap et Uss Kraké dans la poule B. Et pour cause, ces clubs, à deux journées de la fin de cette saison, ont une longueur d'avance considérable sur leurs adversaires. Dadjè Fc dans la poule A est leader. Il devance Cavaliers Fc de 3 points et doit tout mettre en œuvre pour glaner 4 points sur les 6 encore pos-

sibles pour s'assurer de terminer en pole position. Puisque derrière, les adversaires lorgnent bien ce rang et pourraient faire 6 points sur 6. Ce qui les mettraient en position confortable au cas où, Dadjè Fc n'arrive pas à s'imposer lors des deux prochaines journées. Parmi ces formations, il y a Hodio Cnss Fc qui, après son succès 1-0 sur Abeilles à enchaîné (1-0) devant Dynamo Fc de Parakou, grâce à une belle réalisation de Salim Aboudou ( une frappe tendue des 25m imparable pour le gardien Soffo Souradjou de Dynamo Fc de Parakou). Dans la poule B, c'est Coton Fc qui est en tête avec 2 uni-

tés de plus que Dragons Fc et Ayéma. Ces trois équipes ont encore 2 matchs chacune à jouer, soit 6 points à prendre. Et Coton Fc, pour éviter toute surprise, a besoin de remporter ces 6 points.

Outre les premières places qui sont encore jouables dans chacune des deux poules, les places de 9e sont également prenables. Dans la poule A, 6 équipes sont concernées. Il s'agit d'Espoir de Savalou qui a besoin encore de 2 points, de Dynamo Abomey qui a besoin encore de 3 points, de Buffles Fc qui a besoin des 6 points tout comme Bani Gansé Fc et Panthères. Dans la poule B, 5 équipes sont concernées par cette lutte. AsVO Fc actuel 6e a juste besoin d'un petit point tout comme JS Pobè. As Cotonou Fc qui a un match de plus que les autres n'a pas droit à l'erreur. L'équipe de la capitale économique du pays doit s'imposer lors de sa dernière sortie qui est prévue pour le week-end prochain. En cas de faux pas, elle va devoir sa qualification à Adjidja Fc, actuel 10e avec 3 points de moins, mais qui a encore 2 matchs à jouer, soit une possibilité de 6 points. Cette quête concerne aussi Aspac qui a besoin aussi de remporter ses deux matchs restants pour éviter tout calcul.

### VOICI LES RÉSULTATS DES MATCHS DE LA 32ÈME JOURNÉE

#### POULE A

BÉKÉ FC-DADJÈ FC 0-0  
DYNAMO P-HODIO FC 0-1  
LOTO-POPO FC-BUFFLES FC 1-0  
TAKUNNIN FC-PANTHÈRES FC 1-4  
ABEILLES FC-CAVALIERS FC 1-3  
BANI GANSÉ FC-DYNAMIQUE FC 1-0  
DAMISSA FC-BOA FC 2-1  
DYNAMO D'ABOMEY-AS TONNERRE 1-0  
ESPOIR SAVALOU-RÉAL SPORT 2-0

#### POULE B

ASPAC FC-AS POLICE 0-0  
ASVO FC-AZIZA FC 3-0  
COTON FC-SITATUNGA FC 1-1  
ÉTOILES FILANTES FC-AS COTONOU 0-3  
ADJIDJA FC-JAK FC 3-0  
DRAGONS FC-AYÉMA FC 0-0  
REQUINS-AVRANKOU OMN 4-2  
USS KRAKÉ-SOBÉMAP FC 1-1

**Les classements dans les deux poules**

LIGUE PRO				CLASSEMENTS			
32e Journée				32e Journée			
Poule A		M	Pts GD	Poule B		M	Pts GD
1.	Dadjè FC	32	59 +16	1.	Coton FC	30	54 +15
2.	US Cavaliers	32	56 +13	2.	Dragons FC	30	52 +15
3.	Hodio FC	32	55 +10	3.	Ayema FC	30	52 +14
4.	Damissa FC	32	54 +11	4.	AS Sobemap	30	51 +16
5.	Loto FC	32	54 +11	5.	USS Kraké	30	47 +8
6.	Espoir FC	32	53 +11	6.	ASVO	30	46 +15
7.	Dynamo Abo	32	52 +11	7.	JS Pobè	30	46 +6
8.	Buffles FC	32	49 +7	8.	AS Cotonou	31	43 +6
9.	Bani Gansé	32	48 +6	9.	ASPAC	30	42 +4
10.	Panthères FC	32	48 +4	10.	Adjidja FC	30	40 +1
11.	Béké FC	32	38 -3	11.	AS Police	30	38 -4
12.	AS Takunnin	32	35 -5	12.	Avrankou O.	30	36 -8
13.	Boa Sinendé	32	34 -8	13.	Requins FC	30	33 -7
14.	Abeilles FC	32	33 -6	14.	Sitatunga FC	30	32 -9
15.	AS Tonnerre	32	26 -15	15.	JA Kétou	30	25 -18
16.	Dynamique FC	32	25 -22	16.	Aziza FC	30	22 -20
17.	Dynamo PK	32	25 -22	17.	Etolles FO	31	16 -34
18.	Real Sports	32	24 -23	18.	JS Ouidah	Religé en 2e division	

JOURNÉES FIFA DU MOIS DE JUIN 2025

## Une liste de 30 Guépards du Bénin pour affronter le Maroc en amical

Anselme HOUENOUKPO ✍

Au mois de juin prochain, va s'ouvrir une fenêtre FIFA pour permettre aux sélections nationales de se jauger. Dans ce cadre, les Guépards du Bénin, récemment qualifiés pour la CAN 2025, vont affronter le 10 juin, les Lions de l'Atlas du Maroc. Et en vue de cette explication amicale internationale, le sélectionneur du Bénin, Gernot Rohr, a publié

le dimanche 25 mai, la liste des joueurs (30) qu'il a convoqués. On y trouve les cadres comme Mounié, Dossou, Verdon (de retour) et D'Almeida qui encadreront certainement les jeunes comme Aloko, Tchinsonvi, Adigo Ryan Mouléro Gabriel (nouveau), Ouorou Tamimou, Fiogbé Candas, Rachidou Razack (nouveau) et Yarou Moussa (nouveau) sans oublier Karim Ramdane (nouveau).

### Voici la liste complète

**GARDIENS (4):** Dandjinou Marcel, Allagbé Saturnin, Obassa Serge, Tchinsonvi Mariano

**DÉFENSEURS (9):** Adigo Ryan, Kiki David, Moumini Rachid, Mouléro Gabriel, Ouorou Tamimou, Roche Yohan, Sankamao Rabiou, Tijani Mohamed, Verdon Olivier

**MILIEUX (10):** Aloko

Rodolfo, Amoussou Romaric, Mattéo Ahlinvi, Ahouangbo Mariano, Ahoudo Gislain, Attidjikou Samadou, D'Almeida Sessi, Dokou Dodo, Hassane Imourane, Karim Ramdane

**ATTAQUANTS (7):** Akinyoola Samson, Dossou Jodel, Fiogbé Candas, Mounié Steve, Olaïtan Junior, Rachidou Razack, Yarou Moussa



Les Guépards du Bénin

## ADJUDICATION DE 30 MILLIARDS DE FCFA SUR LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL

## Forte demande pour les titres béninois, mais le Trésor privilégie le long terme

Olivier ALLOCHEME

L'État du Bénin a effectué une nouvelle sortie réussie sur le marché des titres publics de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ce jeudi 22 mai 2025. L'adjudication simultanée de Bons et d'Obligations Assimilables du Trésor (BAT et OAT) visait à mobiliser 30 milliards de Francs CFA auprès des investisseurs. Les résultats de cette opération témoignent d'un appétit toujours marqué pour la signature béninoise, mais révèlent également une gestion rigoureuse de la part du Trésor Public, qui a privilégié les maturités longues au détriment du court terme.

### Une sursouscription massive confirmant la confiance des investisseurs

Face aux 30 milliards de FCFA recherchés par le Trésor béninois, les investisseurs de la zone UEMOA ont soumis des offres pour un montant total impressionnant de 125,03 milliards de FCFA. Ce niveau de soumission représente un taux de couverture global de 416,76 %, soit plus de quatre fois le montant initialement mis en adjudication. Un tel engouement confirme la confiance renouvelée des acteurs du marché envers la qualité de crédit de l'État béninois et l'attractivité de ses instruments de dette.



Le ministre de l'Économie et des finances, Romuald Wadagni

Malgré cette forte demande, le Trésor a respecté son objectif initial en ne retenant que 30 milliards de FCFA, conduisant à un taux d'absorption global des soumissions de 23,99 %. Cette sélectivité démontre une volonté de maîtriser les conditions de financement.

### Des résultats contrastés selon les maturités

L'analyse détaillée par ligne de titres révèle des dynamiques différentes. Quatre instruments étaient proposés : un Bon Assimilable du Trésor (BAT) d'une durée de 364 jours et trois Obligations Assimilables du Trésor (OAT) de maturités respectives de 3 ans, 5 ans et 7 ans.

Le BAT à 364 jours (BJ0000002440) a suscité un intérêt considérable avec 66,38 milliards de FCFA de soumissions. Cependant, le Trésor n'a retenu qu'un montant marginal de 4 millions de FCFA sur cette ligne, soit

un taux d'absorption quasi nul (0,006 %). Les offres retenues l'ont été au taux marginal et moyen pondéré unique de 5,9000 %, correspondant à un rendement moyen pondéré (RMP) de 6,2743 %. Cette décision suggère que la majorité des offres sur cette maturité courte étaient jugées trop coûteuses par l'émetteur.

À l'inverse, les obligations de moyen et long terme ont été bien mieux servies. L'OAT à 3 ans (BJ0000002291), assortie d'un coupon fixe de 5,70 %, a attiré 41,09 milliards de FCFA de soumissions. Le Trésor en a retenu 12,44 milliards (taux d'absorption de 30,28 %). Le prix moyen pondéré (PMP) s'est établi à 98,0106 %, générant un rendement moyen pondéré (RMP) de 6,52 %.

L'appétit a été particulièrement fort pour les maturités les plus longues. L'OAT à 5 ans (BJ0000002416), avec un coupon de 5,90 %, a vu

l'intégralité des 5,71 milliards de FCFA soumissionnés être retenue (taux d'absorption de 100 %). Le PMP ressort à 95,7427 %, pour un RMP de 6,96 %. De même, l'OAT à 7 ans (BJ0000002424), offrant un coupon de 6,00 %, a également été entièrement allouée, pour un montant de 11,85 milliards de FCFA (taux d'absorption de 100 %). Le PMP s'est fixé à 93,2626 %, correspondant à un RMP de 7,28 %.

### Des niveaux de rémunération compétitifs

Les rendements moyens pondérés obtenus lors de cette adjudication s'échelonnent de 6,27 % pour la maturité d'un an à 7,28 % pour celle de sept ans. Ces niveaux de rémunération apparaissent compétitifs dans l'environnement actuel du marché régional UEMOA. La forte demande globale a permis au Bénin de se financer dans de bonnes conditions, notamment sur les segments de moyen et long terme où l'intégralité des offres a pu être satisfaite à des rendements jugés acceptables par le Trésor.

Cependant, la stratégie très sélective adoptée sur le BAT à 364 jours interpelle. Si elle témoigne d'une discipline de l'émetteur refusant de payer un coût jugé excessif sur le court terme, elle pourrait potentiellement décourager certains investisseurs privilégiant cette maturité lors des prochaines

opérations si une telle tendance se confirmait. La quasi-totalité des 66 milliards de FCFA offerts sur cette ligne a été rejetée.

Pour les investisseurs de la zone UEMOA, cette adjudication confirme que le Bénin demeure un émetteur de référence sur le marché régional, capable de susciter une forte demande. La confiance dans la signature du pays ne semble pas érodée. Les rendements offerts, en particulier sur les OAT de 5 et 7 ans (respectivement 6,96 % et 7,28 %), restent attractifs pour des placements à moyen et long terme.

### Une dominance régionale

Les investisseurs basés au Bénin ont été les plus actifs, suivis par ceux du Sénégal et du Burkina Faso. Les autres pays de l'UMOA ont affiché une participation limitée, voire nulle (Guinée-Bissau, Mali, Niger). En réalité, l'opération du 22 mai 2025 a été un succès pour le Trésor béninois, qui a atteint son objectif de financement tout en bénéficiant d'une demande très soutenue. Les investisseurs ont montré leur appétit pour les titres béninois, validant la solidité perçue de l'émetteur. La vigilance reste de mise concernant l'allocation sur les maturités courtes, mais les perspectives demeurent positives pour les investisseurs positionnés sur le moyen et long terme.

## SÉGBANA

## L'AnpE mobilise pour le volontariat et l'éducation des femmes

Olivier ALLOCHEME

L'Agence Nationale pour l'Emploi (AnpE) a organisé un atelier dynamique à la salle de réunion de l'Union Communale des Producteurs de Coton (UCOM) de Ségbana, visant à promouvoir le volontariat comme levier d'insertion professionnelle et de développement local. Cette initiative s'inscrit dans une série de campagnes menées à travers le Bénin pour sensibiliser les populations aux multiples facettes du volontariat.

### Le volontariat, un moteur pour la communauté

Colombe Doyigbé, Directrice des Ressources Humaines en charge du volontariat à l'AnpE, a présenté les différentes formes de cet engagement : le volontariat formel, soutenu par des programmes étatiques comme

le Volontariat d'Échanges et de Mobilité, le Projet Talents Africains à l'International (TAI) ou encore le Programme DENVA ; le volontariat non formel, porté par les ONG ; et le volontariat traditionnel, ancré dans les pratiques communautaires spontanées. « Le volontariat est un acte libre, non rémunéré, au service de l'intérêt général », a-t-elle rappelé.

Raymonde Lao, cheffe de l'antenne départementale de l'AnpE dans l'Alibori, a mis en avant le rôle du volontariat dans le renforcement des compétences et l'accès à l'emploi. Le maire de Ségbana, Orou Zimé Bio Tian, a salué la forte participation féminine, y voyant un signe encourageant pour le succès du programme. « Le volontariat n'est pas une servitude. C'est une chance pour tous de contribuer au développement de notre commune », a-t-il déclaré, appelant chacun, y compris lui-même, à s'engager. Il a



Photo de famille à la fin de l'atelier

également encouragé les participants à relayer ces messages dans leurs communautés.

### Un programme dédié à l'éducation des femmes

Un moment clé de l'atelier a été l'annonce du Programme de Volontariat pour la Promotion de l'Éducation de la Femme, une initiative visant à autonomiser les femmes, lutter contre les discriminations et prévenir les violences basées sur le genre. Face aux préoccupations de certains participants, Colombe Doyigbé et Raymonde

Lao ont rassuré : « Il ne s'agit pas de déséquilibrer les dynamiques familiales, mais de permettre aux femmes de contribuer davantage dans un cadre de respect mutuel. »

### Un engagement collectif et formateur

La rencontre a mobilisé des figures locales, dont Garba Amadou, Président du collectif des artisans, Ousmane Oussen, Président des Organisations de la Société Civile, et Imorou Assouma, représentant de l'Imam central, témoignant du

soutien des autorités à cette initiative. Les jeunes présents ont également bénéficié d'une formation pratique animée par Tchindro Monguede, Président de CIRPRODEC ONG, axée sur les techniques de communication et la gestion de projets, pour mieux les préparer à leurs futures missions volontaires.

Cette initiative de l'AnpE à Ségbana marque une étape significative dans la promotion du volontariat et de l'égalité des genres, avec un impact attendu sur le développement local et l'autonomisation des femmes.